



N° d'adhérent :

N° de contrat :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
COMPTABILITE ADHERENTS

☎ 01.48.03.91.19 – 01.48.03.91.20

COTISATIONS DU MOIS DE :

DATE LIMITE DE RETOUR :

REGLEMENT :

PAR CHEQUE

PAR VIREMENT SOUS LA REF :

ENSEMBLE DU PERSONNEL		Arrondir à l'euro					
ASSIETTE (arrondie à l'euro) <input type="text"/>	Cotisation salariale : 0.80 %						
	Cotisation patronale : 1.20 %						

COTISATION PATRONALE COMPLEMENTAIRE CADRES							
---	--	--	--	--	--	--	--

Pour l'année 2012, la part de cotisation minimale patronale pour chaque salarié cadre est de 54,58 euros (soit 1,5% du Plafond de S.S. fixé à 36372,00 euros pour 2012)

TOTAL A PAYER							
----------------------	--	--	--	--	--	--	--

Interlocuteur dans l'Organisme :	Signature :
☎ :	Date :

BACM

